



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

recherche industrielle

Question écrite n° 53403

Texte de la question

Mme Émilienne Poumirol attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des centres de recherche en matière de microsystèmes intégrés et instrumentés dans le domaine de l'écologie et de la santé. Les « capteurs » sont aujourd'hui présents dans tous les domaines. Les microsystèmes qui les composent apparaissent de plus en plus importants et stratégiques dans des domaines variés comme la santé, la transition énergétique, l'agroalimentaire, l'aéronautique ou encore le contrôle qualitatif de l'air et de l'eau. La France possède dans ce domaine une expertise reconnue. Cependant, sa position apparaît aujourd'hui fragilisée vis-à-vis d'autres pays *leaders* du fait d'une structuration insuffisante de ce secteur. À l'échelle nationale, ces compétences sont en effet peu coordonnées, dispersées dans des structures variées, qui empêchent les flux entre le monde de la recherche et celui de l'industrie. Cette absence de structuration nuit de plus considérablement à la visibilité d'ensemble. Pour cette raison, il apparaît indispensable pour la France de relever ce défi et de rester compétitif en créant un centre d'excellence dans le domaine des microsystèmes intégrés. Ce pôle unique viendrait structurer et coordonner l'ensemble de la filière relevant des microsystèmes à l'échelle nationale afin de favoriser les synergies entre les équipes existantes. Ce centre permettra également aux entreprises de disposer d'interlocuteurs privilégiés pour faire face à la forte compétitivité dans ce domaine. Aussi, elle lui demande la position du Gouvernement sur la mise en place d'un groupe de réflexion sur la création d'un tel centre d'excellence.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche est convaincu de l'importance du développement des micro nano systèmes intégrés, notamment ceux concernant l'environnement et la santé. La stratégie nationale de la recherche fait ressortir ce point comme un enjeu transverse à de nombreux défis tant sociétaux que scientifiques. La direction générale de la recherche et de l'innovation soutient les initiatives prises par le CNRS qui a mis en place deux groupements de recherche (GDR) pour rassembler l'ensemble de la communauté des chercheurs du domaine : le GDR micro et nano systèmes et le GDR micro nano fluide. Ces GDR regroupent plus de 50 laboratoires répartis sur l'ensemble du territoire et concernent environ 500 chercheurs. Ils se réunissent régulièrement et la dernière réunion nationale vient d'avoir lieu les 7 et 8 juillet 2014 à l'Ecole Polytechnique de Palaiseau. Les GDR, dont l'existence est limitée dans le temps, doivent faire des propositions quant à leur avenir. Ils doivent structurer la recherche française et réaliser une interface efficace avec les industriels. Ce secteur est donc en cours de structuration, ce qui est un préalable à toute action d'envergure. Plusieurs pôles d'excellence existent déjà à Bordeaux, Grenoble ou Paris. Pour ce qui est de la création d'un centre d'excellence à Toulouse, il convient d'instruire la question sur le plan local au vu des structures de recherches existantes. Les services du ministère accompagneront les initiatives qui pourront être prises à cet égard.

Données clés

Auteur : [Mme Émilienne Poumirol](#)

Circonscription : Haute-Garonne (10^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53403

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [8 avril 2014](#), page 3146

Réponse publiée au JO le : [23 décembre 2014](#), page 10724